

**MAIRIE DE COGNAC LA FORET**  
**HAUTE-VIENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Nombre de Conseillers*  
*En exercice : 14*  
*Présents : 11*  
*Absents : 03*  
*Votants : 12*

L'an deux mille vingt trois  
Le mardi quatre avril  
Le Conseil Municipal de COGNAC LA FORET dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr VIGNERIE Christian, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023**

**Présents : Mr VIGNERIE, Maire, Mr JAVELAUD, Mme THOMAS, Mr MAYNARD Adjoint au Maire, Mme MOREL, Mme LORGUE, Mr VARENNE, Mr FABRE, Mr RESTOUEIX, Mme COIFFE, Mme FEIFER.**

**Absents excusés :**

**Mme PIEKARCZYK Daria qui a donné pouvoir à Mr VARENNE Denis.**

**Absents: Mme GODARD Frédérique, Mr MOREAU Laurent**

**Secrétaire de séance : Mme Claudette LORGUE**

**008/2023 - VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX AU LIEUDIT JUSSAC**

Le Maire rappelle que Mme Pauline VRIELYNCK et Mr Jérôme LE PAPE avaient demandé l'acquisition d'un terrain communal situé section A 817 et d'une portion de chemin rural entre les parcelles A 817 et A 321.

Suite aux conclusions de l'enquête publique (réf. délib.007/2023) il est donc procédé au déclassement et à l'aliénation d'une portion du chemin rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide la vente de la parcelle A 817 et d'une portion du chemin situé entre les parcelles A 817 et A 321

Cette vente se fera pour un montant forfaitaire de 5 000 € au profit de Mme Pauline VRIELYNCK et Mr Jérôme LE PAPE.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à cet acte de vente.

Fait et délibéré en Mairie les jour, moi et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme en Mairie.

Le Maire,

**VIGNERIE Christian**

